

DEMARCHE SYNODALE

Calendrier des visites pastorales : Vers Pentecôte 2018

Selon notre calendrier, nous entrons véritablement dans la phase de mise en pratique des décrets de la démarche synodale. Comment cela va-t-il se faire ? Comment allons-nous marcher ensemble ? Ont été annoncées des visites pastorales de l'évêque dans les secteurs. Elles vont se dérouler selon le schéma suivant :

1^{er} semestre 2016

Les Conseils Episcopaux décentralisés donnent tous les ans à l'évêque et à son Conseil l'occasion de rencontrer, sur le terrain, les principaux acteurs de la mission. C'est dans ce cadre-là que, dans la première partie de l'année 2016, un point sera fait sur les différents projets du secteur. Ces rencontres seront préparées par les bureaux de secteur qui verront qui inviter et selon quelles modalités. Elles pourront se dérouler sur une demi-journée, et prendre la forme d'Assemblées Générales de secteurs.

- Les différentes actions dans le secteur pastoral seront présentées (projets du secteur, des paroisses, des équipes de mouvements,...)
- Sera discerné ce jour-là le projet parmi les cinq domaines qui fera l'objet de la visite en 2016-2017.

Sept 2016-année 2017

Cette période prendra deux formes :

- L'évêque visitera chaque paroisse. Cette visite sera préparée par l'EAP. Elle se déroulera à l'occasion d'une réunion de Conseil de Paroisse.
 - o Quelle application du projet pastoral paroissial ?
 - o Un point sera fait sur les décrets du domaine III (Comment nos paroisses sont des communautés de foi, ouvertes et missionnaires ?)
 - o Dans quel domaine l'évêque pourrait-il vous aider ultérieurement ?
- Le temps fort se déroulera par secteur sur le projet discerné en 2016 en Conseil Episcopal décentralisé, avec le Service diocésain concerné qui sera associé dans la préparation. Il se terminera par une célébration.

2018 Pentecôte : célébration festive et envoi en mission.